

Marseille, le 4 juin 2007

Madame Anne-Marie IDRAC
Présidente de la SNCF
34 rue du Commandant Mouchotte
75699 PARIS CEDEX 14

Madame la Présidente,

Depuis le 11 décembre 2006, date à laquelle vous avez signé avec le Président Michel Vauzelle le nouveau contrat entre la SNCF et la Région, le service TER ne cesse de se détériorer.

La notion de service minimum est une notion malheureusement bien connue des usagers des T.E.R. en Provence Alpes Côte d'Azur, y compris hors période de grève.

Je pense que le contrat que nous avons élaboré ensemble pour une durée de dix ans n'est pas un chiffon de papier. Comme les usagers, j'attends qu'il soit respecté par vos équipes. J'attends de votre Direction régionale un engagement sans faille sur ce respect, si ce n'est pas le cas, je pense qu'il y a nombre de cadres à la SNCF attachés au service public et à son fonctionnement pour les remplacer.

Le Conseil régional n'a jamais rechigné à financer le développement des T.E.R. dans cette région : le fonctionnement, le renouvellement des rames T.E.R., la rénovation des gares, les contrats de projet pour renouveler et moderniser les infrastructures, la compensation des tarifications sociales, les équipes de contrôle, accueil, filtrage !

Vous comprendrez que je ne peux accepter que les « gains de productivité » se réalisent sur le dos des usagers, des cheminots et de l'autorité organisatrice (Conseil régional) qui paye !

Je souhaite que vous preniez la mesure du mécontentement des usagers, du mécontentement des élus et du Président du Conseil régional.

La Région Provence Alpes Côte d'Azur ne doit pas être un territoire abandonné, ou alors cela voudrait dire que la SNCF veut se débarrasser des T.E.R. Ce que je ne peux pas croire.

Je suis persuadé qu'ensemble nous pouvons trouver les solutions afin de lever les obstacles qui empêchent un service T.E.R. correspondant à la commande du Conseil Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A cet effet, je souhaite vous rencontrer le plus rapidement possible dans nos bureaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Aussi je vous demande de bien vouloir me communiquer la date et l'heure qui vous conviendraient le mieux.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Gérard PIEL